

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS DES ECOLES COMMUNAUTAIRES D'INSPIRATION BAH'A'IE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Clément Thyrrrell FEIZOURE

Enseignant Chercheur en Sciences de l'Education

clement.feizoure@fonaha.org ; clement.feizoure@gmail.com

&

Dr Aboubakar MOUKADAS NOURE

Enseignant Chercheur en Sciences sociales

UNIVERSITE DE BANGUI

Submitted: 2023-03-11

valued: 2023-06-30

validated: 2023-07-12

RESUME :

Par le système d'accompagnement, les enseignants et élèves mettent en exergue des qualités et attitudes spirituelles et morales grâce à la compassion et l'usage de la raison en lieu et place des méthodes autoritaires. Dans le domaine de l'éducation aux sciences et arts, les prédispositions spirituelles des élèves de considérer l'étude des sciences et des arts comme des « actes d'adoration », créent des motivations profondes pour l'étude de ces disciplines, ceci étant aussi facilité par l'usage de la langue locale comme langue de communication.

Fort d'une expérience de dix-huit (18) ans, la FoNaHA est toujours dans un processus d'apprentissage de formation d'enseignant et surtout de leur accompagnement car « Ce n'est pas le simple fait d'offrir une formation qui entraîne un progrès. ... si des dispositions ne sont pas rapidement prises en vue d'accompagner, dans le domaine du service, les personnes formées. » Voilà l'hypothèse soulevé pour la problématique de l'efficacité de l'enseignement. Ainsi, les efforts au sein de de cette organisation sont entrain de permettre de relever cette problématique. L'approche utilisée est celle de l'expérimentale pédagogique, avec les résultats suivants.

Mots clés : Écoles communautaires, Enseignants, Accompagnement, Baha'ie.

LEARNING PROCESS OF TEACHER TRAINING IN THE FONAHA AT CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

ABSTRACT

Through the support system, teachers and students highlight spiritual and moral qualities and attitudes through compassion and the use of reason instead of authoritarian methods. In the field of science and arts education, the spiritual predispositions of students to consider the study of science and the arts as "acts of worship", create deep motivations for the study of these

disciplines, this being also facilitate by using the local language as the language of communication.

With an experience of eighteen (18) years, the FoNaHA is still in a learning process of teacher training and especially of their support because "It is not the simple fact of offering training that leads to progress. ... if arrangements are not made quickly to support trained people in the area of service. This is the hypothesis raised for the issue of the effectiveness of teaching. Thus, efforts within our organization are helping to address this issue. The approach used is that of experimental teaching, with the following results.

Keywords: *Community schools, Teachers, Accompaniment, Baha'ie.*

* * * * *

INTRODUCTION

La Fondation Nahid & Hushang AHDIEH (FoNaHA) est une Organisation Non Gouvernementale d'inspiration baha'ie à but non lucratif, qui a pour vocation de participer au développement durable du pays par la promotion d'une éducation tant spirituelle, intellectuelle que matérielle ; en formant des enseignants et en suscitant la création des écoles communautaires au sein de la population elle-même.

La formation des enseignants a commencé à la Fondation Ahdieh en 2004 avec celle du préscolaire, puis en 2005 avec celle du primaire. Ces formations initiales des enseignants, sur base annuelle et pendant sept années, s'alternent toujours avec un système d'accompagnement des enseignants et écoles en lieu et place d' « inspection de l'enseignement », mais avec pour même objectif l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement. Les deux mécanismes mis à propos sont les Visites d'accompagnement pédagogique (VAP) et les Réunions de réflexion pédagogique (RRP).

Les concepts de ces deux mécanismes, ainsi que leurs caractéristiques font l'objet de cet article.

1. Problématique

La notion d'inspection de l'enseignement est intimement liée à celle d'« Organisation pédagogique». Cette dernière doit être considérée comme une notion indigène qui est progressivement élaborée par les pédagogues et administrateurs de l'enseignement public au cours de la période 1833-1880 en France pour désigner une partie des dispositions qui déterminent le fonctionnement des écoles. On peut distinguer l'organisation pédagogique des dispositions qui règlent ce qu'on peut appeler l'organisation institutionnelle des écoles – prévoyant leur financement, les autorités chargées de la surveillance et du contrôle du personnel, parfois un système de

formation et de qualification du personnel – qui constituent l’objet principal des lois Guizot de 1833, Falloux de 1850, ou Goblet de 1886.

On peut aussi distinguer, même si la distinction est moins facile, l’organisation pédagogique de la question des « contenus » de l’enseignement dispensé, des programmes, des savoirs et des savoir-faire qui doivent être acquis par les élèves, ainsi que des méthodes pédagogiques utilisées dans l’enseignement des différentes matières. C’est autour de ces contenus en tout cas que va lentement émerger la notion d’organisation pédagogique pour désigner la gestion professionnelle de l’école par son maître.

Au cours des années 1833-1850 en France, la mise en place et le fonctionnement des institutions prévues par la loi Guizot tendent à satisfaire une partie des conditions matérielles nécessaires à l’organisation sur tout le territoire d’un système d’enseignement primaire : des écoles primaires furent ouvertes ainsi que des écoles normales départementales; des maîtres furent recrutés et pour une part formés en vue de leurs fonctions ultérieures ; une organisation du contrôle par l’État de leurs activités fut instaurée, avec la création d’inspecteurs primaires en 1835, puis celle de sous-inspecteurs en 1837. Sur la création de l’inspection de l’enseignement primaire et l’évolution de la définition des fonctions, voir Jean Ferrier (1997 : 63-72) ; les missions confiées à l’inspection sont décrites précisément par Christian Roux (1997 : 60-84) ; sur les relations complexes entre comités et inspecteurs.

Ainsi, on note que le souci explicite de l’efficacité de l’enseignement quand les éléments matériels et organisationnels sont en place, est pris en considération. Le renforcement de l’inspection de l’enseignement primaire se poursuit avec la loi de 1850 réorganisant l’inspection des écoles primaires : les sous-inspecteurs disparaissent et, sauf regroupement, un inspecteur primaire est nommé dans chaque arrondissement, l’inspection générale, entre temps mise en place, est aussi renforcée. L’objectif du contrôle politico-religieux de l’enseignement est certainement présent dans les attendus de ces créations, mais il n’est sans doute pas le seul : il s’agit aussi pour l’administration centrale de disposer de relais pour encadrer l’application de ses directives.

C’est pourquoi, pour assurer l’efficacité de l’enseignement, « une organisation du contrôle par l’État des activités des maîtres fut instaurée », c’est à dire la création de l’inspection de l’enseignement. Alors l’efficacité de l’enseignement ne peut-elle seule être assurée que par le contrôle des enseignants ? Voilà la problématique que tente de relever la Fondation Nahid & Hushang Ahdieh par son concept et pratiques d’accompagnement des enseignants comme prolongement de leur formation initiale, conformément aux orientations suivantes des institutions Baha’ies :

Ce n’est pas le simple fait d’offrir une formation qui entraîne un progrès.
Les efforts en vue de renforcer les capacités ne suffisent pas si des

dispositions ne sont pas rapidement prises en vue d'accompagner, dans le domaine du service, les personnes formées. (*Maison universelle de justice, au Corps continental des conseillers*, 29.12.2015 §9).

Et ce concept « accompagner » :

... est le signe d'un renforcement important d'une culture dont l'apprentissage est le mode de fonctionnement, ... L'apprentissage en tant que mode de fonctionnement requiert que tous adoptent une attitude d'humilité, où l'on devient oublieux de soi, plaçant son entière confiance en Dieu, s'en remettant à son pouvoir qui soutient tout, et confiant en son infailible assistance, sachant que lui, et lui seul, peut faire du moucheron un aigle, de la goutte d'eau un océan sans limite. Et dans un tel état, les âmes œuvrent ensemble sans relâche, ne se réjouissant pas tant de leurs propres réalisations que du progrès et des services des autres, à tel point que s'aider les uns les autres à gravir les sommets du service à la Cause et à planer dans les cieux de la connaissance de Dieu est en tout temps au centre de leurs pensées. » (*Maison universelle de justice, au Corps continental des conseillers*, 29.12.2015 §20).

2. Hypothèse

L'inspection scolaire connaît de profonds changements depuis les années 1980 dans la plupart des pays (Rémi T., 2011). Les services ou corps d'inspection représentent des effectifs relativement réduits mais ont une position centrale dans les nouvelles politiques mises en œuvre depuis une trentaine d'années pour juger de la qualité du système éducatif. La comparaison entre pays révèle des disparités d'organisation et de finalités. La France, tout comme beaucoup de pays africains francophone, se singularise par sa pratique d'inspections individuelles alors que se développent de plus en plus différents types d'inspections d'établissements. A l'heure où en France il est question de modifier largement le rôle des inspecteurs en transférant une partie de leurs prérogatives (évaluation pédagogique) aux chefs d'établissements, nous pouvons penser qu'il y a une volonté d'harmoniser ce qui se fait avec la plupart des autres pays. Il faut rappeler que les corps d'inspection, qui ont été créés à partir de la fin du XVIII^e siècle, ont très peu évolué. Ils sont restés un outil fondamental de régulation de l'éducation : « le rôle clé des inspecteurs a toujours été de contrôler les enseignants et surtout la façon dont ils appliquent les instructions du ministère ». Il faut attendre les années 1990 pour voir apparaître une évolution dans les missions des corps d'inspection. Pourtant la notion d'accompagnement et de conseil des enseignants était présente dès le début, de façon secondaire. À ces deux axes (contrôle et conseil) s'ajoute un troisième : l'inspecteur se doit de faire le lien entre les responsables politiques et les écoles (De Grauwe, 2008).

Ainsi, notre objectif de recherche est de montrer que les efforts au sein de la Fondation Nahid & Hushang Ahdieh pour l'accompagnement des enseignants, tel que

conceptualisé et pratiqué du point de vue baha'i, garantie pleinement l'efficacité de l'enseignement.

3. Approche

L'approche utilisée est celle de l'expérimentale pédagogique car, d'après Gilbert Tsafak (2001 : 111) : la pédagogie est de plus en plus conçue et reconnue comme une science parce qu'elle s'appuie sur les données objectives et précises. D'après Lapie (1915) « elle se présente aujourd'hui comme des corollaires des lois de la psychologie et de la sociologie. ». Quant à la pédagogie expérimentale vue beaucoup plus sous l'angle de méthode, d'après Simon, est un courant pédagogique qui « consiste en un effort pour mesurer les faits pédagogiques, en étudier les conditions, en déterminer les lois » (Simon et Claparède, 1969, pp. 43-45.)

Ainsi, en ce qui nous concerne, les faits éducatifs et pédagogiques, relatifs à l'accompagnement des enseignants après leur formation initiale, ont été observés pendant plus d'une dizaine d'années et, et spécifiquement lors des « Visites d'accompagnement pédagogique » (VAP) et lors des « Réunions de réflexion pédagogique » (RRP) de la FoNaHA, trois fois l'an pour chaque. L'échantillonnage d'observation se situe dans la préfecture de l'Ombella-Mpoko, la plus proche et la plus organisée, où en moyenne, 180 enseignants de 18 écoles communautaires sont formés par 10 formateurs. Par conséquent, c'est dans ces situations d'action, de réflexion, d'étude et de consultation qu'est faite l'observation et l'analyse de l'accompagnement des enseignants à des fins d'efficacité de l'enseignement.

4. Résultats

Suite à l'observation de nos pratiques éducatives et pédagogiques, les résultats se présentent de la manière suivante. A propos de l'accompagnement par les Visites d'accompagnement pédagogique (VAP), nous avons d'abord l'accompagnement relatif aux élèves et enseignant. On note d'abord au niveau des enseignants : les qualités spirituelles et morales sont mises en exergue pour plutôt une éducation des enfants où la compassion et l'usage de la raison priment en lieu et place des méthodes autoritaires, combinés à un accent particulier sur la matière de l'« éducation spirituelle et religieuse » ; la majeure partie des enseignants le sont de la maternelle à la fin du primaire avec les mêmes élèves. Le cas des "enfants problèmes" est considéré et géré en grande partie par la relation de compassion et d'affection entre l'enseignant et l'élève en collaboration avec la famille puisse qu'un mécanisme de visite systématique des familles par les enseignants est mis en place.

L'administration et la gestion de la classe sont facilitées, d'une part par le nombre limité des élèves, car par principe chaque enseignant a ce devoir d'édifier le caractère de chaque enfant dont la connaissance individuelle s'impose pour conseil et exhortation ; et d'autre part, par les efforts pour disposer de quelques outils

administratifs et pédagogiques. Au niveau des élèves, dans le domaine de l'éducation spirituelle et morale, les effets de l'étude et de la mémorisation des prières et des Écrits saints sont constatés dans leurs attitudes et comportements : l'autodiscipline, l'entraide, la propreté, la régularité aux cours, le témoignage des parents sur la serviabilité de leurs enfants ainsi que des attitudes pieuses à la maison.

Dans le domaine de l'éducation aux sciences et arts, les prédispositions spirituelles des élèves de considérer l'étude des sciences et des arts comme des « actes d'adoration », créent des motivations profondes pour l'étude de ces disciplines et grâce à des modules « service à la communauté » pratiqués dans des « tâches intégratives », l'utilité et la nécessité de ces sciences leur sont inculquées. L'art de la lecture et de l'écriture étant fondamental pour l'apprentissage « des principes essentiels des diverses branches de la connaissance », celui-ci est facilité par le fait que la langue locale (le sango pour tout le pays) est utilisée comme langue de communication à 75% à la maternelle et au premier cycle primaire, à 50% au deuxième cycle, et à 25% au troisième cycle primaire, le français et dans une moindre mesure l'anglais (pour quelques-unes seulement des écoles communautaires) étant la langue d'apprentissages gagnant en pourcentage au fur et à mesure.

Concernant les approches pédagogiques utilisées, à savoir : apprendre en jouant et en s'amusant, étude par cœur des Écrits saints, narration des histoires intéressantes pour enfants, et instruction et questionnement oraux, les structurations didactiques des différentes leçons permettent de les intégrer. En général, les leçons sont structurées de la sorte : 1/ Énoncés des concepts : citations et/ou textes introductifs ; 2/ Activités pour la compréhension des concepts : Questions de compréhension et/ou de réflexion (ou exercices et problèmes) ; Étude et Mémorisation ; Manipulation et observations (en mathématiques, sciences et technologie) ; Chansons ; Histoire ou Épisodes historiques ; Jeux (ou/et Théâtres) et Sports ; Arts graphiques et Artisanats. 3/ Introduction de concept(s) spirituel(s).

Quant aux autres approches pédagogiques utilisées, à savoir : travail et effort, accoutumance aux épreuves, et éduquez les enfants à être bons et miséricordieux envers les animaux, on les retrouve dans les textes introductifs des énoncés des concepts d'une part, et d'autre part dans les activités pour la compréhension des concepts notamment celles qui sont physiques et pratiques. Quant à l'accompagnement relatif à l'école en tant qu'institution, la dynamique de l'évolution de l'école s'observe difficilement en ce qui concerne l'environnement de l'école faute de choix d'un site approprié en milieu urbain, de même au niveau de l'historique de l'école, bien qu'il soit bien raconté oralement le défi demeure au niveau de la transcription écrite.

Au niveau de l'administration et gestion de l'école, le comité de gestion qui fait office de « directeur de l'école » s'améliore d'année en année avec l'expérience et

l'augmentation des ressources humaines, néanmoins bien que cet organe assure très bien ses responsabilités relatives aux aspects administratifs et pédagogiques, le défi demeure pour les aspects financiers pour cause de l'influence quelques fois persistante des initiateurs ou promoteurs de ces écoles. Quant aux documents juridiques et administratifs de base, ils sont toujours en place pour cause d'exigence des autorités scolaires et l'accompagnement de la FoNaHA à cet effet. Pour le fonctionnement de l'Association des parents d'élèves, il suit un parcours similaire à celui du comité de gestion de l'école.

En ce qui concerne l'accompagnement relatif à la communauté et aux autorités scolaires, la responsabilité des parents, à travers le paramètre de paiement des frais scolaires, s'observe au fil du temps ; en effet leur taux de recouvrement s'amorce à environ 30% dans les premières années de l'école pour évoluer jusqu'à 90 à 95% vers la dixième année d'existence. Cependant en milieu rural cela s'exprime par la culture d'un champ communautaire au profit des enseignants ou le paiement des frais scolaires en nature. La responsabilité de la communauté locale, à part la participation aux réunions communautaires de l'école et aux célébrations d'ouverture et clôture des classes, est plutôt concrète dans la protection des infrastructures de l'école contre le vandalisme.

Pour ce qui est de la responsabilité des institutions locales, notamment : celle du chef de quartier ou village, elle s'exprime surtout en milieu rural à la mise à disposition d'un lopin de terre pour l'école ; et celle des Assemblées spirituelles locales des Baha'is, qui sont des conseils élus locaux pour la coordination des activités, elles jouent plutôt le rôle d'autorité morale, étant donné que les écoles communautaires sont d'inspiration baha'ie et sont donc par conséquent tenues à l'éthique baha'ie dans les conduites et comportements. Quant à la collaboration avec les autorités scolaires, elle est sous l'égide d'une convention de partenariat signée entre le Gouvernement Centrafricain et la FoNaHA qui confère aux écoles communautaires le statut de sous tutelle de la FoNaHA, ce qui implique qu'elles sont des structures sociales à but non lucratif et contribuant au développement du pays ; ainsi, elles bénéficient des franchises de l'État, et par conséquent leurs frais scolaires sont fixés dans l'esprit de recouvrement des coûts pour être accessibles à la basse couche sociale.

A propos de l'accompagnement par les Réunions de réflexion pédagogique (RRP), du point de vue approches pédagogiques, elles sont structurées en étude des directives pédagogiques, en réflexion sur les leçons ou activités défis, et en étude de quelques modules complémentaires en guise de formation continue, conformément au cadre conceptuel suivant :

Nous observons qu'à mesure que l'apprentissage s'accélère, les amis sont de plus en plus en mesure de se remettre de leurs échecs, quelle qu'en soit la gravité – en identifiant leurs causes profondes, en examinant

les principes sous-jacents, en tirant parti de l'expérience pertinente, en déterminant les mesures rectificatives et en évaluant les progrès, jusqu'à ce que le processus de croissance ait été pleinement revitalisé¹.

De la revue des activités administratives et partages d'expériences, il en ressort que les écoles communautaires commencent toujours avec une seule classe, celle du préscolaire maternelle, puis d'une année à l'autre une classe supérieure s'ajoute pour qu'au bout de sept ans on ait une école complète du préscolaire au primaire. Par conséquent, la formation des enseignants s'alterne en étude et service pendant toute cette période car, s'inspirant des Écrits Baha'is :

... la compréhension des implications de la révélation, aussi bien du point de vu de l'épanouissement individuel que du progrès social, s'élargit et s'enrichit de beaucoup lorsque l'étude et le service sont associés l'une à l'autre et sont menés conjointement. Là, dans le champ du service, la connaissance est mise à l'épreuve, la pratique soulève des questions et de nouveaux degrés de compréhension sont atteints.²

Ainsi, il y a augmentation du niveau d'enseignement des enseignants et de leur nombre avec le temps. Ce processus a permis de résoudre l'épineux problème de trouver des ressources humaines de niveau scolaire ou académique élevé en milieu rural pour être formées comme enseignant. En effet marchant sur le pas du programme de croissance de la communauté baha'i dans les « groupements » ou microrégions, la FoNaHA a pu identifier facilement des ressources humaines ayant progressé dans un programme de formation à distance des instituts baha'is de formation qui couvrent une séquence de cours de 18 livrets. Une formation initiale aux trois premiers livrets avec pratique de service dans sa communauté, est une condition idéale pour un candidat élève enseignant pour école communautaire.

Le premier livret crée une identité spirituelle à l'individu par une compréhension rationnelle de l'existence d'une vie immatérielle après la mort, par l'exercice de la sensation d'une communion avec Dieu pendant les moments de prières, et par la prise de conscience que l'homme doit s'alimenter spirituelle par la lecture et l'étude des Écrits saints quotidiennement. Le deuxième livret crée la motivation et la compétence de se lever et servir sa communauté et la société, ceci grâce à un sentiment de joie qu'on éprouve en enseignant, à une pratique de visite aux foyers des autres pour partager des thèmes de réflexion et d'étude sur la croissance de leur communauté, et un recours aux Écrits saints, notamment baha'is, sur tout sujet de préoccupation sociale. Enfin, le troisième livret développe la capacité d'éduquer les enfants, de par la connaissance des principes fondamentaux de l'éducation baha'ie, la simulation d'un certain nombre de leçons spirituelles, et quelques règles de la tenue des classes pour enfants.

¹ Maison universelle de justice, Message à la conférence des Corps continentaux de conseillers du 29 décembre 2015 paragraphe 13.

² Maison universelle de justice, aux Baha'is du monde, Ridvan 2010 §9

Et donc les capacités développées à l'issue de l'étude de ce troisième livret peuvent conduire à un acte de service au bénéfice de sa communauté ; il s'agit de l'organisation des classes baha'ies pour enfants ouvertes à tous les enfants de la communauté, comme une activité jetant les racines de la construction d'une communauté future de progrès ; en effet beaucoup d'écoles communautaires ont vu le jour dans ce contexte :

En différents endroits, la fondation d'une école communautaire au niveau local est née d'un grand souci d'offrir une éducation appropriée aux enfants et d'une conscience de l'importance de cette éducation, qui ont découlé naturellement de l'étude du matériel de l'institut.³

Et comme déjà évoqué, le renforcement du comité de gestion de l'école ainsi que ses infrastructures et le fonctionnement de l'association des parents d'élèves suivent le même parcours. Le partenariat entre les écoles communautaires et la FoNaHA s'exprime d'abord par un accord de collaboration qui lie les deux entités et par lequel la FoNaHA s'engage à développer leur capacité pour un développement à la base à travers la formation et l'accompagnement, et les écoles communautaires s'engagent de leur part à suivre un programme éducatif d'inspiration baha'ie promu par la FoNaHA. Ainsi, cette première partie des réunions de réflexion développe la capacité des enseignants et initiateurs d'école, aussi présents s'ils ne sont pas enseignants, au développement social et économique à la base et son appropriation ; alors que la deuxième partie consacrée à la réflexion sur les considérations pédagogiques et didactiques font d'eux des enseignants de plus en plus efficaces. En effet, les Écrits saints en lien avec l'éducation sont revus et surtout leur applicabilité sur terrain appréciés, par exemple :

Les actes les plus méritoires du genre humain sont l'éducation et l'instruction des enfants, ils attirent la grâce et la faveur du Tout-Miséricordieux, car l'éducation est la fondation indispensable à toute qualité humaine et permet à l'homme de gagner les hauteurs de gloire immuable.⁴

Ceci s'illustre surtout par la résilience des enseignants aux épreuves matériels de leur travail, notamment leur salaire qui peut s'échelonner de 10 à 160 dollars US par mois en fonction du temps d'évolution de l'école. Ainsi, leur conception d'enseignant va au-delà d'un travail contre rémunération pour être de véritable promoteur de bien-être communautaire. La compréhension profonde des concepts et principes revus, vient surtout des partages d'expériences entre les enseignants eux-mêmes, et dans une moindre mesure leurs formateurs. Car comme ci-haut mentionné : « ... dans le champ du service, la connaissance est mise à l'épreuve, la pratique soulève des questions et

³ Maison universelle de justice, Message à la conférence des Corps continentaux de conseillers du 29 décembre 2015 paragraphe 30

⁴ 'Abdu'l-Baha, Tablette non encore traduite, cité dans Compilation sur l'éducation baha'ie n°56a

de nouveaux degrés de compréhension sont atteints. »⁵ Enfin, quant à la réflexion sur la didactique des disciplines, celle-ci étant d'inspiration baha'ie, une réforme est en cours pour la rendre applicable et les enseignants sont mis à contribution par leur compétence en pratiques didactiques et leur connaissance en Écrits baha'is.

Pour finir, les principales difficultés rencontrées pendant l'accompagnement des enseignants et établissements sont les suivantes. Pour les deux mécanismes que sont les VAP et RRP, ce sont surtout les ressources humaines limitées de l'organisation pour assurer la totalité du nombre prévu de ces activités, trois de chaque par année scolaire ; et ceci surtout en milieu rural où les ressources humaines de niveau de capacité formateurs sont rares. Ce défi est progressivement relevé avec la formation des animateurs pédagogiques, c'est-à-dire des enseignants ayant complétés toute leur formation et subis ladite formation des animateurs pédagogiques. Cette formation de deuxième niveau de capacité permet non seulement à l'organisation d'avoir des ressources humaines à sa disposition pour l'accompagnement, mais également aux écoles d'assurer leur propre accompagnement, et même de proximité car les animateurs pédagogiques sont les ressources humaines des écoles. D'autre part, il est difficile aux écoles d'assurer la charge financière des animateurs pédagogiques, en plus de celle des enseignants car pour un nombre plus important de personnel les recettes liées au nombre des élèves n'évoluent pas. Le projet en cours de l'organisation avec les écoles communautaires d'ajouter les cycles secondaires scolaires avec les animateurs pédagogiques à former comme enseignants du secondaire est une solution car ces derniers pourront parallèlement continuer d'accompagner les enseignants du préscolaire et primaire.

CONCLUSION

Ainsi, avec une expérience de dix-huit ans de formation des enseignants des écoles communautaires et leur accompagnement, la FoNaHA s'est posée la problématique de rendre efficace l'enseignement par ce système d'accompagnement avec ces deux mécanismes de VAP et RRP. Par conséquent, partant de l'objectif de recherche de montrer les efforts au sein de la Fondation Nahid & Hushang Ahdieh pour l'accompagnement des enseignants et écoles pour relever cette problématique la méthode expérimentale pédagogique est utilisée.

Des résultats observés, il en ressort que par ce système d'accompagnement, les enseignants et élèves mettent en exergue des qualités et attitudes spirituelles et morales grâce à la compassion et l'usage de la raison en lieu et place des méthodes autoritaires. Ce résultat est rendu plus facile avec les

⁵ Maison universelle de justice, aux Baha'is du monde, Ridvan 2010 §9

élèves ayant le même enseignant, voir plutôt éducateur, du préscolaire à la fin du primaire, avec un effectif limité.

Dans le domaine de l'éducation aux sciences et arts, les prédispositions spirituelles des élèves de considérer l'étude des sciences et des arts comme des « actes d'adoration », créent des motivations profondes pour l'étude de ces disciplines, ceci étant aussi facilité par l'usage de la langue locale comme langue de communication. Une structuration didactique appropriée des différentes leçons permet d'intégrer des approches pédagogiques telles que : apprendre en jouant et en s'amusant, étude par cœur des Écrits saints, narration des histoires intéressantes pour enfants, et instruction et questionnement oraux. Le rôle moteur de la réflexion dans le développement des capacités des enseignants est au cœur des RRP où on fait le point sur : « ... dans le champ du service, la connaissance est mise à l'épreuve, la pratique soulève des questions et de nouveaux degrés de compréhension sont atteints. »

Quant à l'administration et gestion de l'école, un Comité de gestion faisant office de « directeur de l'école » assure très bien les responsabilités relatives aux aspects administratifs, pédagogiques et financiers des écoles. La responsabilisation et l'appropriation de l'école par les parents et la communauté, s'expriment par le paiement des frais scolaires au taux de recouvrement d'environ 30% dans les premières années de l'école jusqu'à 90 à 95% vers la dixième année d'existence, en monnaie ou en nature ; d'autre part par la protection des infrastructures scolaires et la mise à disposition de lopin de terre pour l'école. Le partenariat avec les autorités scolaires est sous l'égide d'une convention de partenariat entre le Gouvernement centrafricain et la FoNaHA qui assure la tutelle des écoles communautaires moyennant signature d'un accord de collaboration.

Liste des références bibliographiques

- Compilation (2004), *Compilation sur l'Éducation bahá'ie*, Compilée par le département de recherches de la Maison universelle de justice. Centre mondial bahá'í. Source : www.baháí-biblio.org
- Feizouré C. T. (2021), *La mise en œuvre de l'approche par compétence dans les cadres conceptuel Baha'i et contextuel de la RCA*. Annales de l'Université de Bangui, Série A, Vol.3, N° 16, ISSN 2663-3701. <https://surandara-ub.org/>
- Feizouré C. T. & FoNaHA (2020), *Développement des ressources humaines pour les écoles communautaires*. Programme de formation des personnes-ressources des

écoles communautaires des pays/régions & personnes-ressources de leurs régions/sous régions, Publication interne.

- Feizouré C. T. & FoNaHA (2019), *Réunion de réflexion pédagogique pour les écoles communautaires*. Matériel de formation des enseignants pour les écoles communautaires, Publication FoNaHA.
- Feizouré C. T. & FoNaHA (2019), *Développement des ressources humaines pour les écoles communautaires au sein de la Fondation Nahid & Hushang AHDIEH*. Programme de formation des enseignants, Publication interne.
- Feizouré C. T. & FoNaHA (2019), *Développement des ressources humaines pour les organisations*. Programme de formation des facilitateurs d'apprentissage & animateurs pédagogiques des écoles communautaires, Publication interne.
- Fundaec (2011), *Unité 1 – Les propriétés*. Eléments primaires des descriptions, Version 1.3.1.PE.PV. Décembre 2011. Fundación para la Aplicación y Enseñanza de las Ciencias, Colombie. Site web : www.fundaec.org
- Institut Ruhi, 2013, *Livre 1 Reflexions sur la vie de l'esprit*. Édition 3.3.1.PE mai 2013 La Fondation Ruhi, Colombie. Site web : www.ruhi.org
- Karsenti T. ; Garry R.-P. ; Béchoix J. ; et Tchameni Ngamo S. (2007), *La formation des enseignants dans la francophonie : diversités, défis et stratégies d'action*. Montréal-AUF.
- Lapie P., 1915, « La science de l'éducation » in *La science française*. Tome 1, Paris, Larousse, pp.51-70.
- Le Than Khoï (1981), *L'éducation comparée*, Paris : Armand Colin.
- Mankanve-Bedoua M. (2012), *Le processus de la formation des enseignants et le mécanisme de suivi-évaluation en République centrafricaine*, Actes de conférence sur le discours sur l'action sociale, FoNaHA.
- Nosrat, 2003, *Guide d'utilisation du livre première année*, Bamako, ONG Nosrat (Victoire).
- Simon et Claparède E., 1969, « le développement des sciences pédagogiques » in *Traité des sciences pédagogiques*, Tome 1, Paris, PUF, pp. 43-45.
- Tsafak G., 2001, *Comprendre les sciences de l'éducation*, Paris, L'Harmattan.